

Plan de formation 2022-2023

Service Commun de la Documentation

Voté par la CFVU le 8 mars 2022

Soumis au vote du Conseil Documentaire du 24/08/2022

I – Les objectifs du plan de formation

Le Service Commun de la Documentation de l'Université de la Polynésie française joue un rôle structurant dans la transmission des compétences informationnelles. Il propose une offre de formation, de la conception à la mise en œuvre, indispensable à la réussite de tout étudiant. Dans le cadre de son projet de service 2019-2022 (Axe 1 : favoriser la réussite des étudiants – Axe 2 : appui à la recherche), l'offre de formation du SCD s'est enrichie.

Le plan de formation du SCD, sur la base des bilans dressés par les formateurs du SCD et des échanges avec les équipes pédagogiques, vise à :

- **Formaliser la politique et l'offre de formation du SCD dans une logique d'accompagnement des étudiants de chaque cycle dans l'appropriation des différents outils, services et ressources mis à disposition**
- **Identifier les objectifs d'apprentissage par niveaux clé**
- **Organiser une transmission progressive (LMD) des compétences centrées sur les besoins, tenant compte des cohortes nombreuses d'étudiants et des ressources humaines de la Bibliothèque Universitaire**
- **Fixer un cadre général qui co-engage les formateurs du SCD et les équipes pédagogiques**

II – Les principales compétences informationnelles

Le plan de formation du SCD repose sur le [Référentiel des Compétences Informationnelles](#), mis à jour en 2021, de la commission Pédagogie & documentation de l'ADBU (Association des Directeurs des Bibliothécaires Universitaires) qui décline les compétences informationnelles en 4 grands items :

- Identifier un besoin d'information et les sources disponibles
- Accéder aux informations nécessaires avec efficacité
- Evaluer de façon critique l'information obtenue
- Produire et communiquer les résultats de ses recherches

La BU précise le premier item à l'attention des L1 :

- Acquérir une culture documentaire de base grâce à la découverte des espaces physiques et web, des services et des modalités d'accès aux collections.

L'évaluation critique de l'information obtenue dans le cadre d'une éducation aux médias fait l'objet d'une attention particulière toutes disciplines/tous niveaux.

III Les niveaux clés et objectifs

Dans le cadre d'une nécessaire progressivité des apprentissages, le SCD développe une offre allant de l'acculturation à la maîtrise : **L1** (initiation), **L2/L3** (perfectionnement), **M1/M2** (approfondissement), **D** (maîtrise). Il préconise de mettre l'accent sur les niveaux **L1, M1 ou M2, et D**.

1er niveau, L1 : « acculturation » nécessaire à la vie universitaire et à la documentation à l'université

Objectifs : Acquérir une culture documentaire transversale grâce à la découverte des espaces physiques et web, des services et des modalités d'accès aux collections.

- Passeport Documentaire Numérique : l'étudiant est acteur de son apprentissage grâce à un parcours vidéo et des questionnaires pour vérifier et évaluer ses connaissances
- Il découvre les opportunités offertes par le portail
- Il s'initie à la méthodologie de recherche de l'information

2ème niveau, L3 : savoir se documenter avec efficacité dans sa discipline

Objectifs : Autonomie dans sa pratique par une meilleure connaissance de la documentation scientifique et de ses formes.

- Identification des documents et usage des outils : catalogues, banques de données, portails d'information, moteurs de recherche
- Méthodologie de la recherche thématique d'information : repérage des sources clés, formulation du besoin d'information avec interrogation de systèmes documentaires
- Citations correctes des sources utilisées

3ème niveau, M1 ou M2 : exploiter l'IST et produire un document académique ou professionnel

Objectifs : Efficacité dans sa formation et sa vie professionnelle grâce à une meilleure connaissance de l'Information Scientifique et Technique ; respecter les pratiques académiques et les aspects documentaires en tant qu'auteur de document.

- Formation aux stratégies de recherche dans la perspective d'un mémoire ;
- Méthode d'évaluation et de critique des sources d'information ;
- Initiation aux outils spécialisés : banques de données, archives ouvertes, outils de gestion de bibliographie ;
- Sensibilisation aux risques de plagiat dans la production d'un document diffusable.

Objectifs : Repérer, utiliser les gisements d'information et maîtriser l'accès à l'Information Scientifique et Technique ; produire et publier de l'IST ; être évalué, évaluer

- Formation aux outils spécialisés, ressources et plateformes d'IST
- Information sur l'actualité et les enjeux de l'IST, l'Open Access, les données numériques ;
- Sensibilisation aux notions d'évaluation
- Circuit de la thèse

IV - Conditions incontournables de la formation

Calendrier

- Il n'est pas possible d'accueillir tous les groupes à la même période ;
- En conséquence est-il nécessaire de toujours envisager un besoin de formation dans le cadre LMD et à l'échelle de l'UPF ;
- En conséquence, il est primordial pour la Licence de bien distinguer les besoins fondamentaux et essentiels auxquels il est nécessaire de répondre au semestre 1 des besoins jugés certes importants mais auxquels il conviendra de répondre au semestre 2 ou plus tard dans le cursus.
- Les semestres impairs doivent faire l'objet d'une grande vigilance.

Collaboration avec les équipes pédagogiques

- L'expérience des bibliothécaires-formateurs permet d'affirmer que l'atteinte des objectifs est supérieure pour les formations à partir de la L3 lorsque ces dernières, plus exigeantes en terme de volume horaire, de scénarisation, d'objectifs et d'évaluation, reposent sur une collaboration entre les responsables pédagogiques et les bibliothécaires-formateurs ;
- Cette collaboration peut prendre diverses formes (description précise des publics, contextualisation des attentes, lien entre la formation documentaire et disciplinaire, co-animation d'une séance etc...)

Informations administratives

- La liste des responsables de MTU et les responsabilités pédagogiques sont tenues à jour et transmises ;
- Les responsabilités à la scolarité (planning, par filière et par niveau) sont tenues à jour ;
- Pour les formations faisant l'objet d'une évaluation, le calendrier des examens est transmis ainsi que les modalités concernant les assidus et les non-assidus.

V – Dispositifs complémentaires

- Les étudiants, tous niveaux, toutes disciplines ont accès via le portail web de la BU à un espace d'auto-formation alimenté par des ressources internes et externes ;
- Ils peuvent contacter un bibliothécaire via les formulaires de questions-réponses sur le portail web de la BU afin d'être accompagné dans recherche d'information ;
- Les étudiants en droit (L1 à L 3) ainsi que les PAD/PAREO en droit bénéficient d'un accompagnement spécifique par les pairs grâce au tutorat en droit ;
- Le SCD accueille également les élèves, notamment du secondaire, pour une meilleure passerelle entre la classe et la documentation à l'Université.